

REC 08 JAN. 2025

410864

**SAS GLF LOICK FOUCHET
19 PLACE DE LA REPUBLIQUE
75003 PARIS**

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
(LOI DU 2 JANVIER 1970 – DECRET DU 20 JUILLET 1972)**

Nous soussignés, **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD** atteste que l'assuré désigné ci-après a souscrit pour son compte un contrat d'assurance comportant des garanties au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1^{er} septembre 1972.

ASSURE : GLF LOICK FOUCHET SAS
ETS SECONDAIRE : 116 BOULEVARD RICHARD LENOIR 75011 PARIS
19 PLACE DE LA REPUBLIQUE
75003 PARIS

REPRESENTE PAR : M FOUCHET LOGAN

ACTIVITE PROFESSIONNELLE GARANTIE : GESTION IMMOBILIERE / SYNDIC
/TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET/OU FONDS DE COMMERCE

POLICE N° : 127124693

DATE DE PRISE D'EFFET DU CONTRAT : DU 01.01.2026 AU 31.12.2026

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne peut engager l'Assureur en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance. Elle est valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à sa date d'établissement et du règlement de la cotisation émise ou à émettre.

Fait à Wasquehal, le 26 décembre 2025

Pour l'Assureur, par délégation


VERSPIEREN
Verspieren - CS 30200
59446 WASQUEHAL CEDEX
Tél. 01 46 88 81 00
www.immobilier.verspieren.com
N° ORIAS : 07 001 542 - www.orias.fr